

Conférence de presse du 8 janvier 2013

CP Alliance pour le repos dominical

Mauvaises conditions de travail dans le Commerce de détail. Alors, pourquoi ce passage en force de la libéralisation?

L'interdiction du travail la nuit et le dimanche va être affaiblie et la protection des travailleuses et travailleurs sera donc détériorée. Les consommatrices et consommateurs ont-ils besoin d'acheter à toute heure comme le Parlement l'a décidé en modifiant la loi le 14 décembre 2012?

Kurt Regotz, président de Syna

L'argumentation de l'association patronale repose sur le fait que la clientèle est frustrée de voir l'assortissement des shops des stations-service recouvert entre une heure et cinq heures du matin.

Qui d'entre vous peut prétendre, la main sur le cœur, avoir déjà eu un besoin urgent d'acheter quelque chose entre une heure et cinq heures du matin? Et cela sur des artères à forte fréquentation, comme formulé dans la motion Lüscher. Quel est le degré de vraisemblance dans le fait de **devoir** faire les achats de la semaine pendant la nuit? En fait, il s'agit plutôt d'acheter la bouteille d'alcool qui fait défaut. Peut-être justement la bouteille de trop, celle qu'il ne faudrait pas boire?

Créer un besoin de consommation

Vouloir dormir entre une heure et cinq heures du matin n'est donc plus un besoin? Les ouvertures nocturnes ne fournissent pas de recettes supplémentaires aux propriétaires de shops. Même si, secrètement, ils le souhaitent. En effet, le gâteau de la consommation restera le même, il sera simplement réparti sur une période plus longue. Une question vient très vite à l'esprit: faut-il alors que les lois soient modifiées? Le personnel doit-il renoncer désormais au repos et à la récupération pendant la nuit? Pour un besoin créé par les employeurs mais dont l'intérêt économique n'est même pas prouvé?

Syna est résolument d'avis que le travail de nuit doit rester une exception! La santé des travailleuses et travailleurs doit être protégée par la loi sur le travail et ses ordonnances. C'est particulièrement vrai pour les dispositions sur le temps de travail et de repos. Même sans la modification de la loi visée par la motion Lüscher, les conditions de travail dans le commerce de détail sont loin d'être roses. Le travail sur appel est répandu et des "heures de chambre" - comme dans l'hôtellerie-restauration - sont partiellement introduites.

La dérégulation des heures d'ouverture des magasins engendre de graves problèmes. Le personnel est déjà confronté à des horaires de travail fixés à très court terme, ce qui ne facilite pas les projets familiaux et les loisirs. Et maintenant, c'est le dernier bastion, le repos bien mérité pendant la nuit, qui tombe. La disponibilité jusqu'à l'épuisement, pour des salaires très bas?

L'impact du stress au travail

Syna se bat pour protéger la santé des travailleuses et travailleurs. En effet, une étude réalisée par le Seco montre que l'augmentation du stress au travail, découlant aussi des horaires irréguliers et du travail dominical, occasionne des coûts avoisinant les dix milliards de francs. Dès lors, l'élargissement du temps de travail à la nuit engendrera des problèmes là où il n'y en avait pas.

De plus, cela ne créera pas de nouveaux emplois. La répartition se fera par une durée d'occupation prolongée et sur un plus grand nombre de personnes, les rapports de travail déjà difficiles dans le commerce de détail ne feront que s'aggraver. En effet, quelles promesses avaient faites les employeurs en 2005, lorsque le peuple avait accepté de justesse la dérégulation des heures d'ouverture dans les aéroports et les gares? Ils prétendaient vouloir conclure une CCT pour le personnel concerné. Mais ce n'était que du vent. Il n'existe toujours pas de CCT!

Syna craint donc à juste titre qu'il en ira de même pour le personnel des shops des stations-service qui ne dispose pas non plus de CCT. Et même si la motion Lüscher est formulée ainsi: «... **PEUVENT** occuper des travailleuses et des travailleurs également le dimanche et la nuit.» - pour les employées et les employés, il ne s'agira pas de **POUVOIR**. Ils **DEVRONT** travailler la nuit! Le risque est grand pour le personnel d'être confronté à l'isolement et à la maladie. Travailler alors que les autres dorment conduit à une rupture sociale et familiale. Syna se prononce fermement contre une détérioration massive et problématique des conditions de travail.

Nous sommes convaincus que le peuple suisse partage notre opinion. L'année dernière, tous les projets de libéralisation soumis au vote dans les villes de Lucerne, Zurich et Bâle ont été largement rejetés. Les clientes et clients ne veulent pas acheter 24 heures sur 24. Ils ne veulent pas consommer partout et en tout temps. Ils ne veulent pas devenir une société de la consommation à toute heure. Une dégradation radicale de la qualité de vie ne peut pas être un objectif! C'est pourquoi Syna s'engage inconditionnellement pour le repos et la récupération des travailleuses et travailleurs.

La nuit et le dimanche nous appartiennent et ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel d'une libéralisation débridées et de besoins douteux!